



*Municipalité de
Saint-Jacques*

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC

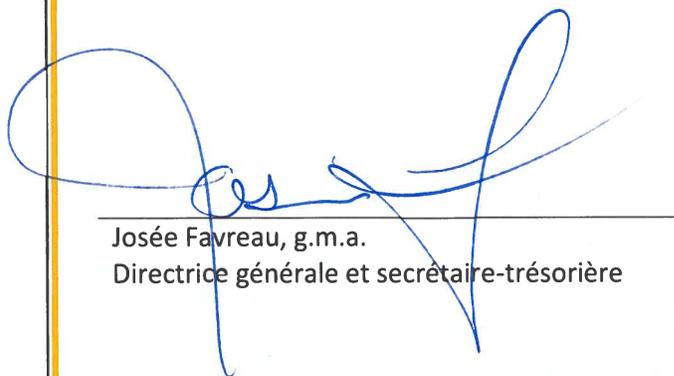
ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ QUE LE RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES EST MODIFIÉ DE FAÇON GÉNÉRALE:

QU'en conformité avec l'article 73 de *la Loi sur la fiscalité municipale*, le sommaire du rôle d'évaluation pour l'exercice 2021 a été déposé en date du 10 septembre 2020 au bureau de la Municipalité de Saint-Jacques (16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0) et qu'il est modifié de façon générale en date du 14 décembre 2020. Toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

QUE le rôle d'évaluation en est à la troisième année du rôle triennal 2019-2020-2021 pour l'exercice financier 2021.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 14^E JOUR DE DÉCEMBRE 2020.



Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière